



Le divorce un avocat est-il obligatoire?

Par thierry494

Bonjour à tous,

Je suis Thierry de la métropole lilloise. Je souhaite divorcer car plus rien ne va dans ma vie de couple. J'ai cru lire ici et là qu'un avocat en droit de la famille était obligatoire... Est-il possible de me représenter seul?

Un ami m'a proposé cet [avocat](http://www.anne-sophie-luez-avocat.fr/avocat-divorce-roubaix.php) pour divorce sur Roubaix.

Mais je souhaiterais vraiment me défendre seul.

En espérant que vous pourrez me répondre.

Merci,
Thierry

Par consulter avocat

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juristes. C'est confidentiel et gratuit

On vous offre un véritable engagement de qualité. <http://consulter-avocat.fr>
ou appelez le (+33) 09 70 40 80 87